

Les dispositifs de formation continue pour l'Education à l'orientation en France

Bernard Desclaux

Introduction

Présentation personnelle

Proposition de fonctionnement

Quelques mots d'introduction puis organisation des échanges

INTRODUCTION	1
RAPPELER LES OBJECTIFS DE CET ATELIER	2
RAPPELER L'HISTOIRE DE CET ATELIER	3
HYPOTHÈSE GÉNÉRALE	4
<i>Quelques références sur le thème de l'innovation</i>	4
<i>Les différents niveaux d'observation de l'innovation</i>	4
<i>Le modèle de Michel Callon et Bruno Latour</i>	5
LE RECOURS À LA FORMATION CONTINUE	7
<i>Le triangle pédagogique</i>	7
<i>La typologie des interventions selon Jean Dubost</i>	8
<i>Organisation de l'exposé</i>	8
REMARQUES SUR L'OBJET DE FORMATION	9
<i>Il s'agit d'un objet indéfini par différents aspects</i>	9
CONSÉQUENCES SUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION CONTINUE	10
<i>Problèmes d'objectifs de la formation</i>	10
<i>Conséquences pour les formateurs</i>	11
<i>Types idéals et catégories descriptives</i>	12
OUVRIR LE DÉBAT	12
PROPOSITIONS DE SCHÉMA DE RÉFLEXION	13
QUESTIONS SUR LES ORIGINES EN 1995	13
LA THÉMATIQUE DES DÉBATS ? ET Y A-T-IL DES RÉPONSES PARTICULIÈRES DANS VOTRE ACADÉMIE ?	13
COMMENT SE CONSTRUIT LE DISPOSITIF DE FORMATION ?	13
EVOLUTION DU DISPOSITIF	13
BIBLIOGRAPHIE	14
LIVRES, ARTICLES, REVUES	14
DOCUMENTS	14
WEB	14

Rappeler les objectifs de cet atelier

- Se donner l'occasion de rassembler différents dispositifs de formation continue à propos de l'EAO. Passer de l'évidence locale de chacun de ces dispositifs à une comparaison/confrontation qui permette d'alimenter la réflexion sur la formation continue et de l'enrichir.
- Profiter de ce rassemblement pour constituer l'ébauche d'un réseau de formateurs et de ressources. Des propositions concrètes sont à formuler. (faire un papier avec coordonnées et propositions).
- L'éducation à l'orientation est un objet de formation qui peut servir d'exemple aux futurs objets de formation, compte tenu des évolutions du système éducatif.

Rappeler l'histoire de cet atelier

- Envoi d'un message en décembre 2000 à tous les SAIO de France pour proposition de participation à un atelier sur le thème des dispositifs de formation continue mis en place pour l'éducation à l'orientation. Quatre ou cinq réponses seulement.
- Envoi en mars d'un schéma d'interrogation ou de réflexion pour alimenter cet atelier. Encore moins de réponses.

Très curieux ce silence. Il y a sans doute des explications forts différentes selon les académies et les SAIO que l'on peut évoquer, et je pense avec un certaine inquiétude.

- L'explication la plus extrême : **désintérêt pour la formation continue** des personnels. Lors de la circulation du premier texte qui supprimait les MAFPEN et transmettait aux IUFM la formation continue, les personnels d'orientation ne figuraient pas dans la liste. Très peu de CSAIO se sont manifestés.
- Un problème de **pertinence de compétence territoriale**. La formation continue concernant l'éducation à l'orientation concerne pour l'essentiel les personnels enseignants. Est-ce que les CSAIO se sentent non-pertinent pour ces personnels ?
- Une question d'**accès**. Le passage de la MAFPEN à l'IUFM a coupé les CSAIO de la formation continue ?
- Une question de **mémoire**. Les questions que je posais concernent un temps ancien, l'année 94-95. Cette ancienneté peut suggérer différentes explications :
 - Inutile de revenir sur le passé.
 - Il y a un renouvellement important des personnels, et le nouveau ne reprend pas la responsabilité de l'ancien.
 - Il y a un renouvellement important des personnels qui provoque une perte de mémoire des services.
- **Manque de temps**. Enfin la demande que je formulais demandais un travail supplémentaire, sans doute à plusieurs personnes pour retrouver différentes informations et mener une réflexion. Et le temps, je le sais, en SAIO est déjà bien chargé par les demandes officielles.
- Et enfin, l'éducation à l'orientation n'était plus « **à la mode** » à l'époque de mes messages. La période du ministère Allègre a rigidifié les conflits. Les différentes « propositions » de réformes étaient essentiellement sur les formes pédagogiques. Le terme d'éducation à l'orientation a finalement très peu été réutilisé par le Ministère lui-même. L'enquête de la DEP n'a débouché sur aucune propositions d'évolution. Et ce n'est que dans une période très récente que le Ministère a signalé son intérêt, mais une un mode « interrogatif » avec l'enquête qui a été lancée l'an dernier.
- Mais il ne faut pas négliger une raison qui peut être essentielle : **c'est la nature de ma proposition qui n'a aucun intérêt.**

Hypothèse générale

Le thème de l'éducation à l'orientation peut être abordé comme étant une innovation.

Quelques références sur le thème de l'innovation

Norbert Alter
Françoise Cros
Monica Gather Thurler
Callon et Latour

La théorie des Mondes, Boltanski et Thévenot, reprise par Derouet

Le rapport de l'IGEN

Les différents niveaux d'observation de l'innovation

- Historique
 - Notamment Jean Guichard, Voir entre autre l'introduction dans le dernier livre écrit avec Michel Huteau
 - Atelier aux Journées de l'ACOP-F de Caen, texte sur mon site.
- Europe
 - L'accord de Lisbonne. Le texte se trouve sur mon site.
- Education nationale
 - National
 - Les trois axes à explorer :
 - Evolution de l'orientation
 - Evolution pédagogique
 - Evolution sociale
 - Académique
 - Les trois attitudes
 - Circulaires
 - Méthodes
 - Formation continue
 - Stages, établissements, CIO...

Le modèle de Michel Callon et Bruno Latour

Quelques commentaires, quelques phénomènes

L'analyse du contexte	
Ce qui va dans le sens	Ce qui s'oppose
Problématisation et traducteur	
Le point de passage obligé et la convergence	
Les portes-parole	
Les investissements de formes	
Les intermédiaires	
Enrôlement et mobilisation	
Rallongement et irréversibilité	
La vigilance	
La transparence	

Sur le contexte et la problématisation. On peut considérer globalement que la problématisation, démarrage d'une innovation, c'est le rapprochement de deux mondes. Dans le domaine de l'orientation, on peut rappeler vite, trois périodes. Au début du siècle dernier, c'est le rapprochement entre orientation et aptitude (rassemblant les problèmes liés à l'apprentissage et à l'extraction sociale). Puis à partir des années cinquante, c'est le début de la généralisation de la scolarité, l'exploitation du capital humain de la nation, la formation des techniciens, de la classe moyenne, etc, dans une idéologie très rationnelle, et c'est le rapprochement entre orientation et information fondant le choix. Enfin la période que nous vivons, débutant au milieu des années quatre-vingt, ou la stabilité et la permanence dans le monde du travail étant très fortement remis en cause, la notion d'orientation tout au long de la vie fait émerger le rapprochement entre orientation et éducation (lors d'une Biennale de l'éducation passée, Sénecat notre Inspecteur général pointait ce rapprochement nouveau et surprenant pour lui.

Deuxième élément de commentaire c'est notamment dans cette dernière période, c'est qui sont les porteurs de cette problématisation ?

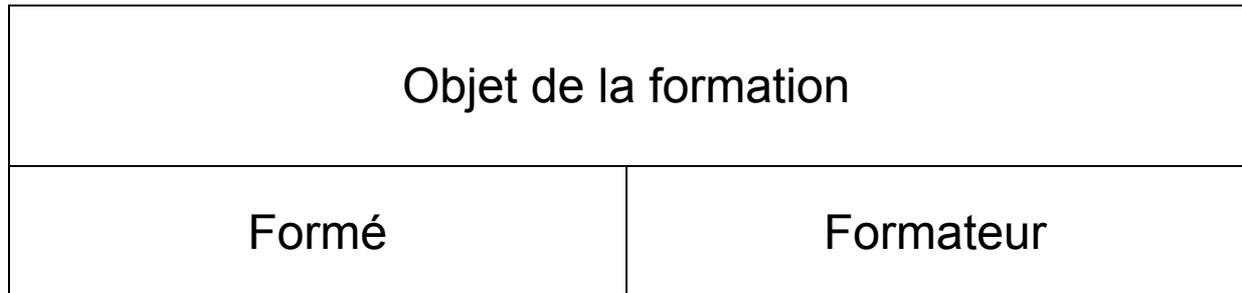
Faire référence au livre sur les rapports de IGEN, surprenant concernant les problèmes relevés avant 95 concernant l'orientation. Surprenant quant au rapport demandé à Sénecat, et la contradiction entre la Loi de 89 et ses décrets d'application. Surprenant quant à qui il est confié la rédaction de la circulaire sur ... et hésitation durant un an ou plus sur la dénomination à donner à ce nouvel objet.

Troisième commentaire, il concerne la « chaîne » des porteurs ou des traducteurs en partant du Ministère, en passant par le niveau académique (recteur...), le chef d'établissement, les personnels d'orientation, et les formateurs.

Le recours à la formation continue

Le triangle pédagogique

Il existe un schéma classique maintenant pour analyser ou commenter les phénomènes ou le processus de la formation : c'est le triangle pédagogique :



La typologie des interventions selon Jean Dubost

Il s'agit de la typologie proposée par **Jean Dubost** (p. 218)

L'intervention est d'abord une analyse du système, analyse suivant les préoccupations de l'intervenant.

L'intervention est un travail avec les acteurs.

L'intervention est au profit du commanditaire

L'intervention est une contestation. Il s'agit de prendre parti pour la minorité active du système afin de contester et d'ébranler l'ordre établi.

On a donc un jeu entre

	Objet de la formation	
Formés		Formateurs
	Commanditaires	

Organisation de l'exposé

La nature de l'objet de la formation

La nature de demande de formation

Les conséquences pour les formateurs

La typologie des formes de stages

Remarques sur l'objet de formation

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un objet indéfini par différents aspects

Pour simplifier on va rassembler ces « indéfinitions » sous trois thèmes

1/ La circulaire concernant l'éducation à l'orientation suppose que l'établissement

- Définisse son programme
- Définisse les moyens à y investir
- Et répartisse les activités aux différents acteurs

2/ A cela il faut rajouter qu'il n'y a pas d'obligation à mettre en place l'éducation à l'orientation, et qu'il existe, c'est moins qu'on puisse dire, un certain flou sur les finalités de l'éducation à l'orientation.

3/ Une pression sur la « frontière », sur l'enveloppe.

Les établissements sont de plus en plus sollicités par un marché concernant les outils pour l'orientation.

La Loi Quinquennale avec ses articles 52 et 56 a introduit un nouvel acteur dans le champ éducatif, le Conseil Régional, ouvrant un débat sur la définition du champ pédagogique.

Et dans la circulaire de l'EAO, l'indétermination des partenaires hors éducation nationale rend poreuse la frontière de l'établissement.

Il y a ouverture d'un débat politique sur la définition des territoires de compétences des différents acteurs. L'un des points étant d'ailleurs la question de qui est en droit de définir ces frontières.

Conséquences sur la conception et la mise en œuvre de la formation continue

Problèmes d'objectifs de la formation

Autrement dit, il y a plusieurs problèmes qui se posent pour définir la formation concernant l'éducation à l'orientation.

- Si la formation concerne la formation à la pratique de l'éducation à l'orientation, alors comment former des personnes à des pratiques définies par et au niveau de l'établissement ? Ou bien, l'académie, mais qui alors, a décidé de diffuser/imposer une méthode. Sur ce deuxième point, il y a eu semble-t-il deux manières de réaliser ce projet, soit par une « invention » originale, académique, soit par la diffusion d'une méthode pré-existante, avec des alliances plus ou moins importantes avec des organismes extérieurs à l'Education nationale.
- Si la formation consiste à mettre en œuvre au niveau d'un établissement l'éducation à l'orientation, il y a plusieurs questions. Comment constituer et qui constitue l'équipe des stagiaires ? Y a-t-il une articulation entre cette équipe et le reste de l'établissement ? Y a-t-il réponse à la demande de l'établissement ou maîtrise par le/les formateurs de la forme du stage ? L'un des objectifs est l'élaboration du programme, des pratiques. La totalité du programme ne peut être pensée durant le stage. L'équipe des stagiaires n'apprend pas seulement, elle produit, pas seulement pour elle-même, et elle devra poursuivre cette production en dehors du stage. (La question du suivi et de l'accompagnement n'est pas toujours posée).
- Si la formation est en fait une demande d'intervention : il s'agit de « convaincre » les enseignants, en général à la demande du chef d'établissement, on est alors franchement dans l'intervention psychosociologique qui suppose une analyse des relations entre les différents acteurs locaux. L'accent doit-être alors mis sur la forme du dispositif d'intervention.

Conséquences pour les formateurs

On a donc ici globalement trois accentuations différentes pour ce qui concerne les formateurs.

- La première situation réclame une attention particulière aux pratiques liées à l'objet de la formation. Les formateurs doivent entre autres avoir quelques compétences concernant l'objet de la formation.
- Dans la deuxième situation, les formateurs sont centrés sur le processus « créatif ». Ils ont d'un côté à mettre en place un dispositif qui permettent d'élaborer, de créer, de concevoir en groupe un projet, un programme, des activités. Mais en même temps ils doivent également permettre au groupe de s'affronter au principe de réalité : le projet de programme est-il réalisable ? Il faut se méfier des objets produits en cours de stage, trop parfaits ou trop exigeants, et impossibles à mettre en œuvre. Les formateurs doivent donc également avoir quelques compétences sociologiques et psychosociologiques concernant le lieu où se réalisera ce programme.
- Enfin dans la troisième situation, la compétence essentielle porte sur la capacité à mettre en place un dispositif d'échanges entre les acteurs, et d'être en mesure de pouvoir renvoyer aux différents acteurs, groupes d'acteurs, une compréhension de ce qui se passe, tout en conservant la distance nécessaire pour éviter d'être pris dans le débat.

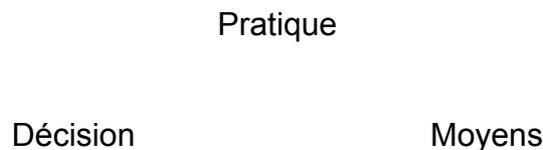
Types idéals et catégories descriptives

Ces trois formes de demandes indiquées sont des formes « pures », typiques, le plus souvent exprimée comme première formulation de la demande, mais aussi de la commande institutionnelle.

Dans un premier temps on peut les prendre comme formules idéale-typiques afin de repérer les différents problèmes qui apparaissent dans la formation.

Mais bien entendu dans la réalité d'une stage, ces trois demandes se composent et se combinent différemment, et apparaissent souvent à tour de rôle.

On pourrait représenter cela selon un triangle :



L'histoire de chaque stage doit pouvoir être racontée à partir de ce schéma autour de trois observations :

- Par quelle entrée cela commence ? Quelle est la première demande formulée ? Quelle est finalement l'objet négocié du stage mis en place par les formateurs ?
- En cours de stage, quelle est le sens de rotation entre les différentes demandes (si l'entrée est former à la pratique, passe-t-on à la question de décision ou à celle des moyens). Chacune de ces entrées possède deux portes de sorties, ou peut déboucher sur deux autres demandes.
- Enfin il faut s'interroger sur le mode de traitement de chacune de ces demandes. Le passage de l'une à l'autre de ces demandes peut se faire après une clarification de la demande précédente, à un évitement, à un conflit... Sur différents mode de traitement, on peut se référer à Callon et Latour.

Je fais l'hypothèse que ce schéma peut également servir à interpréter/décrire ce qui s'est passé au niveau académique dans la manière de définir la formation continue.

Ouvrir le débat

Utiliser la trame que j'avais envoyé pour mener une interrogation des collègues

Propositions de schéma de réflexion

Questions sur les origines en 1995

- Qui s'implique alors sur ce thème dans votre académie ? Le recteur lui-même, le CSAIO, les IPR-IA, la MAFPEN ?
- A l'intérieur du ou de ces organismes comment s'organise l'implication ?
- Quels sont les débats ?
- Quelles sont les premières décisions ?

La thématique des débats ? Et y a-t-il des réponses particulières dans votre académie ?

- Finalité, philosophie, définition de l'éducation à l'orientation
- Organisation, programmation, méthodes
- Rôle des acteurs (COP et ensemble des personnels intervenant)

Comment se construit le dispositif de formation ?

- Enjeux, conflits, orientations prises.
- Constitution, "formation", accompagnement des formateurs
- Originalité de votre dispositif académique d'après vous

Evolution du dispositif

- En fonction du terrain et du temps
- En fonction des formateurs eux-mêmes
- En fonction des changements institutionnels (et notamment de la disparition des MAFPEN).

Bibliographie

Livres, articles, revues

Norbert Alter : L'innovation ordinaire, PUF, 2000.

Françoise Cros : « Innovation et institutions : continuités et ruptures »,
In : Questions à l'innovation, Interacadémiques, novembre-décembre 2000.

Monica Gather Thurler : Innover au cœur de l'établissement scolaire, ESF, 2000.

A propos de Michel Callon et Bruno Latour :
Henri Amblard, Philippe Bernoux, Gilles Herreros, Yves-Frédéric Livian : Les nouvelles approches sociologiques des organisations.1996, Le Seuil

Les rapports de l'Inspection générale de l'Education Nationale, Le collège, 7 ans d'observation et d'analyses, CNDP, Hachette Education, 1997.

Coordonné par Francine Grosbras : L'éducation à l'orientation au collège, ONISEP, CNDP, Hachette, 1998

L'Orientation Scolaire et Professionnelle, juin1999/Vol. 28/n° 2, pp.299-325.
notamment un ensemble de fiches de présentation de "méthodes"

Documents

- Education à l'orientation, Coup de vent sur l'orientation, Cap sur l'éducation
DRONISEP de Versailles, 1998.

Web

Sur le site de l'académie : www.ac-versailles.fr

A l'adresse

<http://www.ac-versailles.fr/services/saiogrio/Professionnels/eao99/someao.htm>

Site personnel : essentiellement des textes, des comptes rendus de conférences et colloques.

<http://perso.club-internet.fr/bdesclau>

L'explication du quasi silence

Thématiques

- **Intérêt/désintérêt pour la FC**
- **Pertinence de compétence territoriale**
- **Accès et coupure**
- **Mémoire**
- **Travail et emballement**
- **La mode, l'actualité**
- **Proposition inintéressante**

Françoise Cros

Françoise Cros : « Innovation et institutions : continuités et ruptures »,
In : Questions à l'innovation, Interacadémiques, novembre-décembre
2000.

Ces observations concernent le monde de l'Education nationale.

Une première idée essentielle, c'est que l'innovation est un affichage social. Le terme ne désigne pas une « pratique particulière », mais il affirme une forme sociale.

Et dans la foulée, Françoise Cros semble repérer quatre formes :

- La désignation de nouveau, de nouveauté.
- L'affirmation d'une volonté d'amélioration. Le mieux pour l'autre.
- L'affirmation d'un projet différent, un projet politique.
- Et quelque part sans doute une transgression de la loi.

Quatre remarques sur les liaisons entre innovation et institution.

- Les innovations actuelles portent une attention non sur l'élève, mais sur l'adolescent.
- Les compétences nécessaires à ces innovations ne sont pas acquises dans le cadre institutionnel de la formation, qu'elle soit initiale ou continue.
- Dans un établissement, ces innovations sont « dans un coin », elles ne touchent pas au centre du fonctionnement.[ce point est particulièrement à reprendre dans une question stratégique d'intervention]
- Que se passe-t-il précisément quand il y a une volonté de généralisation ?

Les dix étapes d'un processus

L'analyse du contexte

Problématisation et traducteur

Le point de passage obligé et la convergence

Les portes-parole

Les investissements de formes

Les intermédiaires

Enrôlement et mobilisation

Rallongement et irréversibilité

La vigilance

La transparence

D'après Callon et Latour

Notes à partir du livre de

Henri Amblard, Philippe Bernoux, Gilles Herreros, Yves-Frédéric Livian : Les nouvelles approches sociologiques des organisations. 1996, Le Seuil

Le triangle pédagogique

Objet de la formation

Formé

Formateur

La typologie des interventions selon Jean Dubost

- L'intervention est d'abord une analyse du système, analyse suivant les préoccupations de l'intervenant.
- L'intervention est un travail avec les acteurs.
- L'intervention est au profit du commanditaire
- L'intervention est une contestation. Il s'agit de prendre parti pour la minorité active du système afin de contester et d'ébranler l'ordre établi.

Objet de la
formation

Formés

Formateurs

Commanditaires

Un objet Indéfini

Le contenu

- **La définition du programme**
- **La définition des moyens**
- **La répartition des activités et des rôles**

L'engagement

- **Il n'y a pas d'obligation à proprement parlé**
- **Objectifs et finalité flous**

Malaise sur les frontières

- **L'EAO est devenu un marché économique**
- **Un nouvel acteur, le Conseil régional**
- **Qui définit les frontières de compétences territoriales ?**

Histoires de stages

